



## SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC SUR LE PROJET D'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL FIXANT LE PLAN DE CHASSE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE

direction  
départementale  
des territoires  
et de la mer

(Cette synthèse est à la disposition du public pendant une durée de trois mois à compter  
de sa publication)

**Aude**

Service  
Urbanisme  
Environnement du  
Développement du  
Territoire

### Contexte et objectifs du projet de décision :

Conformément aux articles R.425-1-1 et R.425-2 du code de l'environnement, le plan de chasse est obligatoire pour les cerfs, daims, mouflons, isards et chevreuils. Pour chacune des espèces de grand gibier soumises à un plan de chasse, le préfet fixe, après avis de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, le nombre minimum et le nombre maximum d'animaux à prélever annuellement dans le département et répartis entre les unités de gestion cynégétique.

Unité :  
FORET  
BIODIVERSITE

### Date et lieux de consultation :

En application de la loi n°2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'Environnement, ce projet d'arrêté a été mis en consultation par voie électronique du 18 avril au 8 mai 2016 inclus soit pendant 21 jours.

Le public pouvait faire valoir ses observations directement par adresse postale à la DDTM de l'Aude ou à l'adresse électronique suivante <mailto:ddtm-suedt-ufber@aude.gouv.fr>

### Réception des contributions :

Aucune contribution ou observation n'a été reçue durant la phase de consultation et pendant le délai de 2 jours à compter de la date de la clôture de la consultation (soit jusqu'au 10 mai 2016).

horaires d'ouverture :  
8 h. 30 – 12 heures  
14 heures – 16 h.30 -  
16 heures le vendredi

### Synthèse des observations du public :

Sans objet.

adresse:  
105 boulevard Barbès  
CS 40001  
11838 CARCASSONNE Cedex

### Prise en considération des observations du public :

Sans objet.

téléphone :  
0468103100

courriel :  
ddtm11@aude.gouv.fr